

Nancy. 24 Octobre 1901

Bon bon cher ami,

Malgré une sorte brûlure que
je me suis infligée hier et qui
me gêne beaucoup tout comme, j'
veux répliquer deux mots à votre
bonne lettre d'hier.

D'abord au sujet de mon
compte rendu de votre livre - Et
n'est qu'un compte rendu, plutôt
pêche, j'en accuse sans me faire
d'illusion. J'en étais pas armé,
au moment où j'en rédigeais, j'en
discutais les idées maîtresses de votre

puissant travail et je n'ai aucunement
tenté semblable discussion. Pour le peu
même maintenant, j'aurais à me
donner une préparation qui me manque
tout-à-fait et je ne sais même si
j'y arriverais. En tout cas, il me
paraît peu probable que de tout
difficile de quelques pages que j'ai
griffonnées à la Machine. Et je
ne sais à quand cela me ramènerait.
Non, j'ai rédigé un très-moderne
compte rendu qui ne peut être
donné pour autre chose, et qui
d'ailleurs n'est pas très long:
deux ou trois petites pages de ma
écriture qui n'a rien de remarquable.
Et c'est tout pour le Bulletin
de la Société de législation comparée,
cela me paraît — comme dimension de

mais — ne pas excéder la mesure
d'un compte rendu dans
les Annales de droit commercial.
Pour les petits courants de leur
partie bibliographique, mon manuscrit
ne fera guère que trois ou quatre
pages dans ces Annales. Il vaut mieux
réservé en même temps la possibilité
pour votre candidat à l'agitation
de reprendre, après son concours,
le travail de discussion qu'il
souhaiterait consacrer. Encore un
fois ce que j'ai fait n'a pas ce
caractère et ne saurait donc gêner
autre chose. Vous avez au
Banquet du 28 pas mal de collègues
de Nancy: Blondel, Binet, May, Gavet,
Larri de Malberg, peut-être aussi
Gaukler sans compter ceux dont
je ne sais pas les projets.

Peut être possible. mais - puisque je
n'ai pas réussi avec Boucard -
convoquer à la petite réunion préparatoire
de l'Association des juristes - outre
Blondel, le doyen actuel (le Binet) qui
est un bon constitutionnel et de plus
particulièrement versé dans
l'Enregistrement. Je ne lui en ai
pas parlé, puisque son nom n'avait
pas été prononcé en général.

Mais vous pourriez demander à
M. Glisson qui le connaît de
le présenter. Son acquisition serait
d'autant plus précieuse qu'il a
un fils, actuellement au doctorat
qu'on donne pour un sujet très-
remarquable et qui a eu une réputation
oratoire à elle qui sont, en son temps
d'étudiant, Eugène Gaudinot à Dijon.
Garet pourrait être aussi un bon nome,
quoiqu'un peu égaré dans l'histoire.
Sont tout, tâche de mettre fin à
notre grippe et n'a donné l'histoire de mille
nouvelle, je ferois mille vœux en ce sens
et mes vœux toute mon amitié. P. Goussier

7/11



Monsieur Raymond Sabatier
Professeur à la Faculté de Droit

18 rue Saint-Guillaume

Paris

